

Quelle politique de sécurité ?

■ Depuis de nombreux mois la situation se dégrade à Bourg-de-Péage : aire de jeux des Moulins, certains HLM en centre ville, quais de l'Isère. Des individus qui souvent ne font rien d'illégal selon Mme le Maire qui justifie ainsi son inaction ou soit disant impuissance.

Pourtant la sécurité et la tranquillité sont un droit pour tous. La dégradation d'équipements publics et privés, les trafics en tous genres dans ces HLM et sur les quais de l'Isère, le tapage nocturne, tout ceci est illégal. Installons plus de caméras sur ces points stratégiques. Certains encouragés par la politique de gauche ont beaucoup de droits et bien peu de devoirs c'est là tout le problème. Les Péageois qui payent leurs impôts et vivent tranquillement n'ont qu'à subir : c'est le monde à l'envers ! La police municipale fait ce qu'elle peut avec les moyens et les consignes qu'on lui donne. A Romans c'est une politique de fermeté chez nous la « proximité », chère à la gauche : on en voit le résultat.

**Benjamin Missud, Yves Carle,
Françoise Freychet, Jean-Michel Argod,**
Conseillers municipaux de l'opposition

Notre-Dame-de-Paris : entre tristesse et révolte

■ Le 15 avril dernier, Notre-Dame-de-Paris était la proie des flammes. Si l'heure est à la tristesse, elle est également à la colère. Comment une telle catastrophe a-t-elle pu se produire ? La souscription mise en place a permis d'enregistrer plus de 750 millions de dons. Les grandes fortunes de France ont ainsi déployé leurs largesses. Pourquoi ne pas avoir sollicité, il y a déjà de nombreuses années, le mécénat de ces grands groupes ? En tout cas, cette situation dramatique a éclipsé l'intervention du Président de la République. Derrière son apparente tristesse devait néanmoins se cacher la satisfaction de reporter son face à face avec ses concitoyens qui sera substitué quelques jours plus tard par une conférence de presse.

Force est de constater que notre Nation se délite au fil des années à cause de dirigeants qui oublient leurs responsabilités inhérentes à leurs fonctions et ce dans tous les domaines. Une fois encore, le contribuable devra se substituer comme dans d'autres cas à l'Etat...

Jean-Paul Maréchal
Conseiller municipal d'opposition